

Ecrit par le 22 février 2026

# Afflux de déchets verts : Vaison joue l'agilité



**Face à un afflux massif de déchets verts, la Communauté de communes [Vaison Ventoux](#) ouvre exceptionnellement la [déchetterie de Vaison-la-Romaine](#) aux particuliers le matin, aux côtés des professionnels. Cette mesure, applicable du 17 novembre au 5 décembre, vise à fluidifier les dépôts et réduire les temps d'attente.**

En cette fin d'automne, la déchetterie Sainte-Catherine de Vaison-la-Romaine connaît un afflux inhabituel de déchets verts. Pour répondre à la pression croissante, la Communauté de communes Vaison Ventoux ouvre, à titre exceptionnel, la déchetterie aux particuliers dès le matin, en même temps que les professionnels.

## Des horaires élargis

À compter du lundi 17 novembre et jusqu'au vendredi 5 décembre, les usagers non professionnels pourront déposer leurs végétaux entre 8h et 12h, période habituellement réservée aux entreprises. L'après-midi, ainsi que les samedis, les modalités restent inchangées : particuliers et professionnels

Ecrit par le 22 février 2026

conservent les mêmes créneaux habituels. Cette initiative vise principalement à alléger les files d'attente, très longues, d'après plusieurs témoignages, et à garantir un flux plus régulier dans un contexte où les particuliers, soignant leurs jardins à l'approche de l'hiver, apportent de nombreux déchets verts.

### **Un dispositif encadré, mais solidaire**

L'ouverture élargie s'appuie sur les infrastructures déjà en place : la déchetterie de Vaison-la-Romaine fait partie d'un réseau intercommunal, aux côtés des déchetteries de Cairanne et de Mollans-sur-Ouvèze, géré par la Communauté de communes.

### **La carte d'accès**

Pour pouvoir accéder au site, particuliers comme professionnels doivent désormais disposer d'une carte d'accès. Le dossier de demande pour les particuliers est gratuit, mais un justificatif, comme notamment, une copie de la carte grise est requis pour la relier à un véhicule. Quant aux professionnels, ils doivent remplir un dossier dédié et obtiendront une carte mesurant leurs dépôts pour la facturation.

### **Un territoire engagé dans une gestion durable des déchets**

L'ouverture temporaire représente une réponse ponctuelle, mais s'inscrit dans une politique plus large de gestion écologique des déchets sur le territoire. Depuis 2000, la Communauté de communes Vaison Ventoux a mis en place un système de tri sélectif avec des bacs dédiés : jaune pour les plastiques et emballages, bleu pour les papiers, vert pour les ordures ménagères. Par ailleurs, le compostage est activement encouragé : la déchetterie de Vaison accueille des distributions de compost pour les habitants, notamment lors d'événements comme la Semaine 'Tous au compost'. Les déchets collectés sont valorisés hors du territoire : les recyclables partent vers des centres spécialisés, comme le centre de tri Novergie à Vedène, ou encore des filières bis pour le verre ou le papier.

Mireille Hurlin

## **La déchetterie d'Agroparc : un projet utile mais ailleurs !**

Ecrit par le 22 février 2026



**Le projet déchetterie recyclerie qui devait s'installer dans le quartier d'Agroparc d'Avignon est aujourd'hui sérieusement remis en cause. Après le [refus de son permis de construire en janvier dernier](#), le tribunal administratif de Nîmes vient cette fois de rejeter le projet faute des autorisations administratives environnementales suffisantes. Aujourd'hui, des projets comme celui-ci rencontrent de plus en plus de difficultés à avoir l'aval des populations avoisinantes qui le font savoir et se mobilisent.**

Auparavant quand des infrastructures s'implantaient sur les territoires, les populations n'exprimaient pas leur opposition comme aujourd'hui. Au contraire, c'était vécu comme un progrès qui devait participer activement à l'amélioration de la vie quotidienne de chacun. Il faut se rappeler qu'au sortir de la deuxième guerre mondiale la France était totalement dévastée. Il a fallu reconstruire les routes, les ponts, les réseaux d'électricité, d'eau et surtout loger des centaines de milliers de familles qui n'avaient plus de toit. Aujourd'hui, le contexte et les préoccupations ne sont plus les mêmes. A chaque projet d'infrastructure (ou presque) on trouve des opposants déterminés et qui rassemblent de plus en plus de nos concitoyens. Ils s'organisent et se dotent de moyens juridiques pour faire obstacle.

### **Ce projet a fortement mobilisé les riverains qui se sont constitué en association**

Un exemple ? Depuis plusieurs années la communauté du Grand Avignon cherche à implanter une déchetterie recyclerie dans le quartier d'Agroparc. Ce projet a fortement mobilisé les riverains qui se sont constitué en association. Baptisée ZAP (pour Zone A Protéger) cette association n'a pas ménagé ses efforts pour lutter contre cette implantation. En janvier dernier, ils ont obtenu l'annulation du permis de

Ecrit par le 22 février 2026

construire par le tribunal administratif de Nîmes. Et, il y a quelques jours ce même tribunal a rejeté le projet en l'absence d'un document administratif justifiant du respect d'un certain nombre de normes anti-pollution. Ce qui rend totalement caduque le projet.

## On est loin de l'idée où le progrès technique était forcément synonyme de progrès social

Comment faire ? Passer en force et déposer un permis de construire sur une autre parcelle disponible, avec le risque d'avoir une nouvelle fronde ? Faut-il développer les capacités des déchetteries existantes ? Et peut-on le faire ? Ces PUMA (Projet Utile Mais Ailleurs) sont un vrai casse-tête pour les élus et les services de l'État. On est loin de l'idée où le progrès technique était forcément synonyme de progrès social. On en est un peu revenu ! Au fond, cette affaire n'est peut-être pas uniquement l'expression d'un égoïsme exacerbé. Sans doute la démonstration qu'un modèle basé sur toujours plus de développement et de croissance ne satisfasse plus tout le monde !



© Atelier Dalby Architectures

Ecrit par le 22 février 2026

# Rhône-Lez-Provence : 4,24 tonnes de sapins recyclés !



Après les [Sorgues-du-Comtat](#) c'est au tour de [Rhône-lez-Provence](#) de battre son propre record de collecte de sapins de Noël avec 4,24 tonnes de sapins recyclés en 2022 contre 2,8 tonnes en 2021. Pour cela, 8 sites de collecte répartis sur les 5 communes du territoire, en plus des 2 déchèteries de Bollène et Mondragon, avaient été installés durant près d'1 mois, du 27 décembre 2021 au 24 janvier 2022 en Rhône Lez Provence. La communauté de communes tient à en remercier ses habitants. Les communes de l'interco Rhône-lez-Provence sont Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Mondragon et Mornas. Anthony Zilio, le maire de Bollène, en est le président.

MH